

Vivre dans l'illégalité

Sofia Guaraguara

Introduction

Dans ma pratique de psychologue et psychanalyste, j'ai rencontré de nombreuses personnes migrantes vivant à Genève. De cette rencontre, j'ai effectué plusieurs constats que nous abordons dans cet ouvrage. En premier lieu, nous présenterons les caractéristiques générales des personnes qui migrent et les conditions dans lesquelles elles se retrouvent. En second lieu, nous parcourrons brièvement la législation suisse sur les étrangers. En troisième lieu, nous présenterons les constatations et les difficultés au niveau personnel que ces personnes migrantes rencontrent. Enfin, nous décrirons les trois symptômes contemporains de la migration.

Tout d'abord, il faut savoir que la migration n'est pas un fait nouveau, mais un mouvement global qui existe depuis des millénaires et qui s'accroît en général après des catastrophes politiques (guerre, dictature), des désastres naturelles (sécheresses, inondations) ou encore suite à un moment de déséquilibre inter hémisphériques (quand des pays du sud cherchent des ouvertures en direction de pays du nord) etc.

Cependant, de nos jours, les migrants rencontrent de plus en plus de barrières et de difficultés. Comme l'énonce Miquel Bassols « Le statut de l'immigré de nos jours, c'est justement de ne pas avoir de statut civil ou légal dans la communauté où il veut entrer et qui, pour ce faire, lui impose des critères toujours plus difficiles à satisfaire. Auparavant, l'immigré était celui qui partait d'un pays pour trouver une place dans une autre. Cet immigré-là existe de moins en moins ».

Caractéristiques générales et conditions de vie

Une recherche a été réalisée en 2004 par le Syndicat Interpersonnel du Travailleur (SIT) dans la ville de Genève sur les caractéristiques générales des personnes migrantes. Elle a permis de conclure qu'il s'agit principalement de femmes, en provenance d'Amérique latine, âgées entre 30 et 45 ans et ayant réalisé des études supérieures. A cela s'ajoute des caractéristiques que j'ai pu observé durant ma profession :

Ces personnes migrantes exercent à Genève des travaux domestiques faiblement rémunérés. Beaucoup de ces femmes sont des mères de famille qui ont dû se séparer de leurs conjoints et de leurs enfants souvent parce que des événements personnels, douloureux, insupportables les ont obligées à prendre cette décision. Après un certain temps passé à Genève, certaines retournent au pays d'origine et reviennent avec leurs enfants. Selon les circonstances, elles envoient d'autres personnes chercher leur(s) enfant(s) pour que la famille puisse se réunir dans le pays. Elles sont confrontées à une autre langue puisque la majorité parle espagnol. Elles n'ont pas de permis de séjour, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas inscrites légalement bien que les autorités connaissent leur présence. Elles sont exposées au contrôle de la police dans la rue, dans leurs habitations ou dans des lieux publics.

En vue de ces observations, nous pouvons conclure que les personnes migrantes quittent une situation difficile pour aller vers des conditions encore plus difficiles.

Législation suisse et institutions

Concernant la législation suisse pour les étrangers, une loi est entrée en vigueur en 2008 limitant le séjour sur le territoire suisse pour toutes les personnes n'appartenant pas à la Communauté Européenne. Ce temps de séjour est de courte durée, impliquant ainsi que ces personnes ne peuvent projeter d'y vivre, de s'y installer.



Une question que nous pouvons nous poser, est, pourquoi le choix de la Suisse ? Il faut savoir qu'historiquement, la Suisse était un pays qui accueillait les migrants pour différentes raisons et périodes. La particularité de la Suisse est que depuis des années, elle offrait à différentes communautés étrangères qui apportaient leurs connaissances, le refuge et la possibilité de travailler, jouissant de liberté pour s'établir et de liberté professionnelle. « Une première immigration significative est intervenue entre 1888 et 1914, en relation avec la croissance de l'économie et la mise en chantier du réseau ferroviaire; les travailleurs étrangers pouvaient alors s'établir librement en Suisse et y disposaient d'une grande liberté professionnelle »[1], c'est-à-dire que depuis de nombreuses années la Suisse était un pays ouvert offrant un asile remarquable. Cependant, au fil du temps elle s'est modifiée et homogénéisée avec les politiques des pays de l'Union Européenne. Malgré la radicalisation de la Suisse, tout comme les autres pays de la communauté européenne, elle continue à attirer les personnes qui viennent d'ailleurs.

Constats des difficultés personnelles

Des difficultés personnelles ont été constatées lors de la pratique clinique. Elles apparaissaient de façon récurrente chez ces femmes, certaines étaient déjà présentes dans leurs vies qui précédaient leur départ, et d'autres, étaient liées à leur nouvelle situation. Cela laisse à penser que le sujet qui se trouve à un moment donné de sa vie face à de grandes souffrances, trouve comme solution la possibilité d'aller vivre loin, bien que sans permis de séjour.

Notre hypothèse est que pour le sujet « la fuite est une recherche désespérée de solution, qui n'est qu'imaginaire ». Leur départ est alors une fuite pour échapper à quelque chose d'insupportable ou pour aller vers quelque chose de meilleur. Par exemples :

- **La séparation** dans une relation amoureuse.
- **La quête du « Mythe de l'Eldorado »** : Il s'agit d'une idéalisation magnifiée du pays d'accueil.
- **Les violences** qui peuvent être conjugales, ou des situations d'abus et de violence sexuelle.

Ces personnes n'ont aucune idée des difficultés qui les attendent une fois arrivées sur place et elles sont parfois confrontées à des situations qui sont pires que celles qu'elles ont quittées.

Une fois que l'acte a été réalisé, elles se rendent compte des problèmes qu'elles ont provoquées en s'éloignant. Face à cette situation qui les culpabilise, certaines envoient de l'argent en guise de compensation.

Une fois arrivées sur places, ces personnes migrantes rencontrent alors de nouvelles souffrances, notamment :

- **La réussite à tout prix** : il faut faire un sacrifice démesuré pour arriver au but, parfois même, les problèmes de santé ne les arrêtent pas pour envoyer de l'argent, pour payer des études, une maison, etc.
- **Le travail sans répit** : pour ne pas penser et se fatiguer physiquement, jusqu'à l'épuisement.
- **L'injustice au travail**: Travailler dans des conditions inadéquates avec des horaires interminables, sans pauses et avec un salaire d'exploitation.
- **Vivre dans l'incertitude** : avec cette idée toujours présente de rester ou de partir, qui ne leur permet pas de se construire personnellement.
- **Le déclassement** : il y a un changement radical puisque la plupart avait un niveau social, professionnel, intellectuel et vivait en travaillant de manière qualifiée, aujourd'hui un avocate se retrouve femme de ménage.
- **L'absence de points de repère**, ne pas savoir quoi faire, la moindre des choses pouvant devenir un problème.



Suite à ces constatations, nous avons déduis de ces souffrances, trois grands symptômes contemporains : l'abandon, le déclassement social et le sacrifice.

Selon Lacan, le sujet, avant de naître, est déjà parlé. Cette parole produit des effets dans le sujet. « Un enfant localisé déjà dans le travail, famille, patrie. On n'échappe pas à cette trinité ». (Miller Jacques-Alain, op.cit.p.206). Le sujet est aliéné par le discours de l'Autre. « Un discours, c'est cette sorte de lien social, c'est ce que nous appellerons d'un commun accord, ... parce qu'il est parlant qu'il est être parlant, puisqu'il 'y a d'être que dans le langage ». ((Jacques Lacan, Discours de Louvain le 13 octobre 19972). L'aliénation est l'opération qui implique l'inscription du sujet dans le champ de l'autre, par lequel le sujet apparaît.

La deuxième opération, appelée la séparation, est « le désir de l'Autre qui est appréhendé par le sujet dans ce qui ne colle pas, dans les manques du discours de l'Autre, et tous les pourquoi ? L'enfant témoigne d'une avidité de la raison des choses, qu'ils ne constituent une mise à l'épreuve de l'adulte, un pourquoi est-ce que tu me dis ça ? Toujours suscité de son fonds, qui est l'énigme du désir de l'adulte ». (Jacques Lacan, Le séminaire XI, p. 189).

En d'autres termes, on peut dire que l'aliénation c'est le discours de l'Autre. C'est le mot qui est parlé au sujet. Ce dernier venait par le discours de l'Autre, mais le sujet se pose des questions, c'est à dire qu'il y a des mots qui ne correspondent pas. Donc y a la question de savoir pourquoi est-ce que l'Autre lui a dit cela. Cette opération, qu'on appelle Séparation, le fait de se demander pourquoi. Elle devient à être un énigme pour le désir du sujet. De cette séparation surgit également un manque de la part du sujet et de l'Autre.

Il est évident que migrer est un évènement bouleversant. Margarita Alvarez dit : « Il est vrai que la migration est une conjoncture vitale qui implique un grand nombre de changements et donc, de pertes. Tout ce qui entoure l'individu se modifie: les liens familiaux et sociaux, la culture, la langue (ou parfois la façon d'habiter, de parler la même langue), le statut social et même le climat, le paysage. Mais cela constitue également une source d'attentes, le plus souvent, celle d'une vie meilleure »[2]

Comme nous avons pu le constater dans nos différentes rencontres, il y a beaucoup de changements, beaucoup de bouleversements, beaucoup de souffrance.

Chaque personne voyage à sa façon, à des moments différents de sa vie, souvent lorsque la souffrance devient insupportable et le voyage est une recherche de solution. C'est à dire une fuite désespérée en quête d'une solution imaginaire. La méconnaissance et l'idéalisation peuvent conduire à des situations bien plus compliquées que celles imaginées.

Tout dépendra de comment le sujet se trouve, c'est à dire de sa façon de recevoir l'autre. Dans de nombreux cas où les personnes se trouvent dans une situation d'une extrême fragilité, le fait de pouvoir parler, d'être reconnu en tant que sujet permet de s'ouvrir à des possibilités moins idéalisées qui permet au sujet d'aller au delà de ça et de sortir de sa position de victime et de vie de sacrifice.

[1] Etienne Piguet « L'immigration en Suisse » page. 106. Ed..Presses Polytechniques et Universitaires Romandes. 2009 www.brefhistorique.ch

[2] Margarita Alvarez, blogelp.com.

